

Charte d'utilisation de la page Facebook de la Ville de Beaufort-en-Anjou

Bienvenue sur la page officielle de la Ville de Beaufort-en-Anjou.

Cette page est un espace d'information et d'échanges ouverts à tous. Elle a été conçue pour mettre en avant les actualités de la Ville.

Cette charte a été rédigée afin que les échanges puissent se dérouler dans un cadre agréable et dans un état d'esprit constructif. N'hésitez pas à réagir aux publications par vos commentaires, à poser vos questions et à répondre celles des autres membres.

La page Facebook n'a pas vocation à traiter les demandes administratives ou techniques, les modérateurs de la page pourront réorienter l'utilisateur vers les services compétents, le cas échéant.

Si le contenu publié nécessite une réponse personnalisée, la ville répondra à l'utilisateur par messagerie privée.

Comme tout espace d'expression libre, certaines règles élémentaires de courtoisie sont de mise. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour veiller à les respecter afin de contribuer au développement d'une démocratie active et vivante, rendue possible grâce au respect de cette charte d'utilisation.

Vos publications sur le site font l'objet d'une modération a posteriori : elles sont donc visibles sur la page aussitôt que vous les avez postées.

Le débat oui ...mais !

Nous souhaitons assurer le respect de chacun dans les échanges : si les critiques et expressions de désaccord divers ont toute leur place dans les débats, les invectives ou prises à partie sont proscrites.

Le rôle des modérateurs est de veiller à la qualité des débats en écartant les contributions qui, par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes ou hors sujet, nuisent aux discussions.

En période électorale, les modérateurs se réservent le droit d'interdire et de supprimer tout message en lien avec une problématique au cœur de la campagne, en faveur ou en défaveur d'un candidat.

Les modérateurs excluent également tout propos contraire aux lois en vigueur.

Nous vous rappelons que la diffusion d'un commentaire sur Facebook s'apparente à une prise de parole publique. Exprimez-vous poliment, dans le respect des personnes et des biens. L'utilisateur, par le simple fait de s'exprimer sur cette page, accepte donc pleinement la présente charte d'utilisation et s'engage à la respecter. Il accepte également les règles de confidentialité et conditions d'utilisation du réseau social Facebook France.

<https://www.facebook.com/legal/terms>

<https://www.facebook.com/about/privacy>

<https://www.facebook.com/communitystandards/introduction>

Les modérateurs excluent également tout propos contraires aux lois en vigueur. Cela inclut, de façon non exhaustive :

- 1 • Les attaques ou insinuations fondées sur les croyances ou leur absence, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle ;
- 2 • Les insultes, harcèlements, affirmations graves non-prouvées ou inexactes concernant les personnes ou les organisations ;
- 3 • Tout message obscène, pornographique ou relevant du harcèlement ;
- 4 • Tout message contraire aux droits d'auteur ou aux droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image et au respect de la vie privée, ou qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur ;
- 5 • Toute attaque personnelle à l'égard de femmes et d'hommes politiques ;
- 6 • Les invectives ad hominem (propos agressifs, méprisants, péremptoires) ou, de façon générale, tout propos attentatoires aux participants ;
- 7 • Toute utilisation de la page à des fins publicitaires ou commerciales ;
- 8 • La mention de coordonnées personnelles ou de lien hypertexte inappropriés ;
- 9 • Les contenus de sites web accessibles uniquement par abonnement payant ;
- 10 • Les excès de prolixité ou de fréquence d'intervention nuisant à une participation équitable ;
- 11 • Les contributions superflues ou redondantes sans apport particulier pour les échanges ;
- 12 • Les informations obsolètes ou ayant déjà été pleinement débattues ;
- 13 • Tout message hors sujet.
- 14 • Les contenus portant atteinte à l'image ou à la réputation de la ville de Beaufort-en-Anjou.

Avant de publier votre message, l'équipe gestionnaire de cette page vous invite à suivre ces quelques conseils :

Comme tous les espaces de discussion virtuels, vos propos publiés sur cette page Facebook sont accessibles à tous. Tenez-en compte.

N'oubliez pas que derrière chaque publication, il y a de l'humain.

- 1 • Avant de poster un commentaire, vérifiez s'il correspond bien au sujet de discussion.
- 2 • Exprimez-vous poliment et clairement, dans un français et un langage correct. Évitez autant que possible le langage sms et les abréviations.
- 3 • N'utilisez pas une majorité de MAJUSCULES (ce qui donne l'impression que vous criez).
- 4 • Vérifiez la source des informations que vous postez afin d'éviter la désinformation et les rumeurs. En cas de doute, certains sites spécialisés comme www.hoaxbuster.com vous aideront à repérer les hoax (canulars du web).
- 5 • Assurez-vous, avant de poster un message ou une image, d'être en règle avec les droits d'auteur, au droit à l'image et au respect de la vie privée. Ce principe a une valeur constitutionnelle et est affirmé par [l'article 9 du Code Civil \(226-1 à 226-8\)](#).
- 6 • Prenez garde à ne pas perdre votre temps à engager le débat avec des trolls. Un «troll» est un individu qui persiste à lancer des discussions sur des sujets qui fâchent ou à semer la zizanie entre les participants.

N'oubliez pas, les propos publiés sont publics et accessibles par tous.

Bonne visite et bon dialogue ;)

Service communication de la ville de Beaufort-en-Anjou.